SPADA DE CAEN

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE
7 rue Docteur Roux – 14000 CAEN

La Spada pré-enregistre les demandeurs d'asile primo-arrivants (DA) auprès de la Préfecture, domicilie administrativement les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii et assure un service de gestion de leur courrier depuis leur arrivée jusqu'à leur entrée en hébergement ou jusqu'à la fin de la procédure. Elle délivre, par ailleurs, une information et un accompagnement sur la procédure d'asile, facilite l'accès aux droits sociaux et oriente vers les services de santé, d'aide alimentaire et d'hébergement d'urgence de droit commun. Depuis le 1er janvier 2019, elle accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) domiciliés jusqu'à 6 mois après l'obtention de la protection internationale.

Date d'ouverture : 2003

PUBLIC ACCUEILLI

986 nouvelles domiciliations réalisées

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

PROFIL DU PUBLIC

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 270 personnes	21 %
Georgie : 123 personnes	9 %
Nigéria : 118 personnes	9 %
Soudan : 81 personnes	6 %
Albanie : 77 personnes	6 %

RÉPARTITION PAR PROCÉDURE DES NOUVEAUX DOMICILIÉS

331 personnes en procédure **normale**

283 personnes en procédure **accélérée**

302 personnes en procédure **Dublin**

ACTIVITÉS DE LA SPADA EN 2022

1 911 personnes pré-enregistrées pour le guichet unique

1 298 personnes suivies au 31/12/2022 (file active)

469 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'**Assurance maladie**

445 personnes aidées pour la constitution du dossier **Ofpra**

249 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la **CNDA**

170 personnes acheminées vers un **hébergement du DNA**

92 bénéficiaires de la protection internationale (BPI) suivis